



## édito

**« Plus on s'éloigne de la dernière inondation, plus les chances de voir appliquer des mesures concrètes se diluent ».**

*Telle était la conclusion des experts nationaux lors de leur venue... en 2001 !*

*Plusieurs projets de lutte contre les inondations, ébauchés en réaction à des inondations marquantes, sont effectivement restés sans suite, faute d'avoir été concrétisés rapidement. C'est pour éviter que le projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) connaisse le même sort que le syndicat mixte a accepté en février 2014 la mission de fédérer les acteurs locaux autour de sa concrétisation. Après un an de travail technique et d'échanges avec toutes les parties concernées, le territoire propose en ce mois de mars pour validation par les financeurs publics (Etat et Département) un PAPI, véritable feuille de route pour les 3 prochaines années.*

*Si l'avis de la commission d'examen de la préfecture de bassin prévue le 22 mai prochain valide ce programme, il s'agira dans les trois prochaines années de concrétiser les premiers travaux en centre-ville de Morlaix et de préparer la création des bassins écrêteurs en 2018 sur les bassins versants.*

*L'implication coordonnée des acteurs du territoire a redonné une réelle impulsion à la volonté de limiter les impacts des inondations sur Morlaix. Je suis persuadé que la validation d'un ensemble d'actions, d'un calendrier et des moyens financiers nécessaires permettra de répondre à ce fort enjeu du territoire. La feuille de route est tracée.*

**Guy PENNEC**

Président du Syndicat Mixte du Trégor (S.M.T.)

## Lancement de notre site Internet



Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre site Internet :

**[www.syndicat-tregor.fr](http://www.syndicat-tregor.fr)**

Vous y trouverez toutes les informations concernant les actions du syndicat mixte du Trégor, mais aussi son actualité, ses publications, ses projets.

Grâce à la technologie du « Responsive Web Design » notre site sera avec vous partout en s'adaptant efficacement à vos différents équipements (ordinateur, tablette ou smartphone).

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques par le biais du formulaire contact. Bonne visite !

## 13 et 14 juin 2015, ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, l'opération « Bienvenue dans mon jardin » permet de promouvoir des techniques au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront leurs portes pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement.

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin avec le soutien de la Maison de la Consommation et de l'Environnement le week-end des 13 et 14 juin 2015 !

**Informations et inscription (avant le 3 avril)  
sur [www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org)  
ou par téléphone au 02 99 30 78 21**





Crédit photo SMT

Ci-dessus, à droite et en bas : Morlaix, décembre 2013.

# Programme d'Actions de Prévention des Inondations

**La série d'inondations qui a affecté Morlaix de décembre 2013 à février 2014 a eu une conséquence positive ! Le territoire a en effet décidé de s'engager dans la démarche de labellisation d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). L'obtention de ce label donne accès aux financements de l'Etat et du Département pour la mise en œuvre des actions.**

## Trois phénomènes contribuent aux inondations du centre-ville de Morlaix

- Le débordement des rivières, quand le débit du Jarlot ou du Queffleuth à l'entrée de Morlaix dépasse la capacité d'évacuation des galeries souterraines (de l'ordre de 25 m<sup>3</sup>/s). Ces débits sont atteints l'hiver, quand des pluies importantes tombent sur des sols déjà gorgés d'eau ;
- La saturation du réseau d'eaux pluviales en cas d'orage, comme ce fut le cas au mois de juillet 2014 ;
- Les fortes marées, et la surcôte liée aux tempêtes éventuellement (cas de février 2015).

Un seul phénomène peut suffire à engendrer une inondation, souvent ils se combinent.

Les caractéristiques du bassin versant de la rivière de Morlaix, la situation de la ville à la confluence du Jarlot et du Queffleuth et l'urbanisation font qu'il est techniquement impossible de mettre le centre-ville totalement à l'abri des inondations. Au regard de ce constat, le diagnostic territorial du risque et les débats menés au sein du comité de pilotage ont conduit à fixer trois objectifs prioritaires au PAPI. Il s'agit de :

- Renforcer l'information des populations sur le risque inondation et entretenir la culture du risque,

- Réduire l'importance des inondations par les crues provoquant les premiers débordements,
- Réduire les impacts et les coûts des inondations.

## En face, trois types d'interventions

- Partager avec la population l'information et la connaissance du phénomène (diffusion d'une brochure de vulgarisation, animation à destination des scolaires et du grand public autour d'une maquette du bassin versant et d'une exposition),
- Retarder le moment où la rivière déborde en stockant temporairement de l'eau en amont (ralentisseurs dynamiques ou bassins),
- Prévoir des protections pour les bâtiments exposés quand, malgré les bassins, l'inondation se produit.



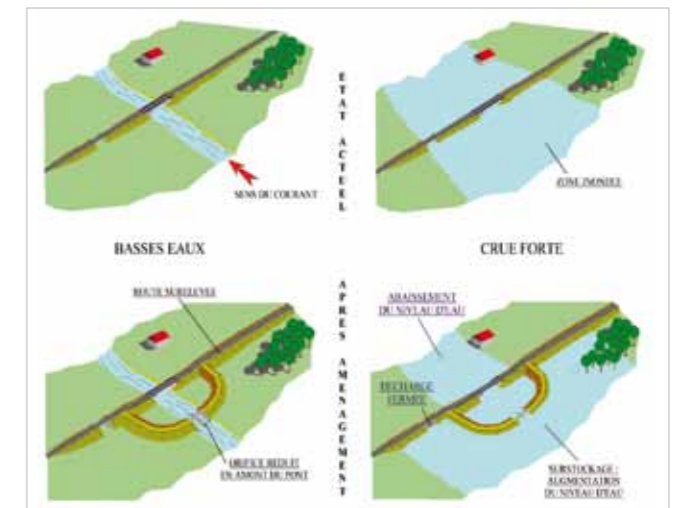
Crédit photo SMT

**Les actions les plus visibles prévues dans le PAPI sont la pose de protections de type batardeau et la construction d'ouvrages écrêteurs de crue.**

Les services de la ville de Morlaix ont recensé toutes les ouvertures par où l'eau peut pénétrer dans les près de 300 bâtiments concernés. Les batardeaux à mettre en place représentent plusieurs centaines de mètres linéaires. La labellisation du PAPI permettra de mobiliser des financements pour aider les occupants à s'équiper.



Mise en place d'un batardeau à la mairie de Morlaix.



Principe de fonctionnement d'un ralentisseur dynamique (ou bassin).

La figure ci-dessus représente le principe de fonctionnement des ouvrages dit de « ralentissement dynamique ». La limitation du débit d'entrée dans l'ouvrage provoque le débordement de la rivière en amont et permet un stockage temporaire de l'eau, réduisant d'autant le débit de la rivière et ce, jusqu'à l'aval à l'entrée de Morlaix. Les simulations montrent que la quinzaine d'ouvrages prévus permettrait d'éviter les inondations qui se produisent en moyenne tous les 10 ans.

## Échéances

- Début mars 2015 :** Dépôt du dossier de candidature à la labellisation.
- 22 mai 2015 :** Examen du dossier par la commission de labellisation. Labellisation attendue courant 2015.
- 2016 :** En cas d'obtention du label, lancement des actions (batardeaux).
- 2017 :** En cas d'obtention du label, lancement des actions (ouvrages de ralentissement).

## Le bocage et les zones humides ont aussi leur rôle à jouer

Les actions de gestion des milieux (entretien et restauration du bocage, des zones humides et des cours d'eau) ne font pas partie en tant que telles du PAPI. Elles contribuent cependant à amortir les variations brutales du débit des cours d'eau et donc les arrivées massives d'eau à Morlaix. Le syndicat mixte les porte depuis 5 ans pour les zones humides et à près de 20 ans pour les cours d'eau et continuera de les mener.

Suite aux dégâts de février 2014 sur le Queffleuth et le Jarlot, le syndicat mixte du Trégor a à nouveau investi dans des travaux de dégagements à l'amont immédiat de Morlaix.

# Plan de lutte contre les algues vertes : un projet de territoire félicité !

Deux années se sont déjà écoulées depuis le lancement officiel des actions du projet de lutte contre les algues vertes. Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Trégor (SMT) a transmis un bilan évaluatif complet au comité de pilotage régional (COPIL). Ce comité de pilotage est composé des principaux décideurs et financeurs, par exemple, le Préfet de Région, le vice-Président de Région en charge de l'environnement... Réuni le 4 décembre dernier, il a émis l'avis suivant : « **Au vu des dynamiques d'adhésion et d'engagement dans les chartes individuelles constatées sur votre baie, les membres du COPIL vous adressent leurs félicitations et ont émis un avis favorable à la poursuite de la phase contractuelle de votre charte de territoire jusqu'à fin 2015** ».

En effet, la forte mobilisation des acteurs du territoire, notamment des agriculteurs, nous a permis de démontrer que nous étions en marche pour atteindre les objectifs fixés en 2015. La synthèse des engagements agricoles individuels met en relief les efforts significatifs entrepris depuis plusieurs années. Les contrats individuels signés par une large majorité des agriculteurs (près des trois quarts de la surface agricole engagée) permettent d'aller encore plus loin dans le progrès environnemental.



Crédit photo SMT

Il est important de rappeler que ce travail a été mené en s'assurant des impératifs économiques qui conditionnent le bon fonctionnement des exploitations.

Pour les volets du plan concernant les collectivités locales, les efforts sur l'assainissement sont engagés. À ce jour, nous regrettons que le broyage avec aspiration des bords de route ne recueille pas une adhésion suffisante des décideurs locaux.

Ce bilan d'étape est globalement très positif et nous encourage à poursuivre avec force et conviction les actions inscrites dans ce projet de territoire.



## Semaine pour les alternatives aux pesticides

Dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, qui se déroulera du 20 au 30 mars 2015, le syndicat mixte du Trégor met en

place des animations sur son territoire :

- Les adhérents de Cap Santé pourront participer à un atelier de cuisine « mauvaises herbes »,
- Les élèves de la MFR de Morlaix pourront échanger avec un intervenant du Groupement des agriculteurs biologique 29,
- Les adhérents aux jardins familiaux de Morlaix pourront participer à des ateliers de jardinage au naturel

assurés par les associations locales ou par des intervenants spécialisés.

Toute au long de cette semaine, une exposition sera présente à la mairie de la Ville de Morlaix mais aussi dans ses espaces verts du centre-ville. Elle ouvrira ses portes en permettant au public de venir visiter ses serres.

Un temps d'animation, ouvert à tous, se déroulera aux jardins solidaires de Morlaix ; au programme, troc et vide jardin, ateliers de jardinage au naturel (fabrication de gîtes à insectes...), visite des jardins ou potagers, ou encore animations pour les enfants.

**Pour plus d'informations, contacter le syndicat mixte du Trégor au 02 98 15 15 15**

Directeur de la publication : Guy Pennec

N° ISSN : 2104-7723 • Publication gratuite éditée à 29 000 exemplaires par le Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix CS 60999 • Place O. Krébel • 29679 Morlaix cedex • Tél. 02 98 15 15 15 Fax 02 98 15 15 20 • E-mail : [smt-morlaix@wanadoo.fr](mailto:smt-morlaix@wanadoo.fr)



Imprimé sur papier PEFC, par Le Breton Impression